

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 2

Artikel: Élections, argent et démocratie (des médias)
Autor: Kohler, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Élections, argent et démocratie (des médias)

GEORG KOHLER

Qui pense «politique» doit se demander s'il s'agit de questions fondamentales, de stratégies spécifiques ou des activités quotidiennes du domaine en question. La science politique anglo-saxonne use d'une terminologie précise pour désigner ces trois sujets. Dans le premier cas, elle parle de *Polity*, dans le deuxième de *Policy*, et de *Politics* s'il s'agit de la troisième catégorie.

Le rapport entre l'argent (= pouvoir) et le comportement électoral démocratique est intéressant selon les trois points de vue.

■ Les mouvements de fonds entre donateurs et partis doivent-ils devenir transparents? – C'est un problème d'ordre fondamental, de *Polity*.

■ Veut-on prendre en considération la manière de promouvoir une position? – Il s'agit alors de l'analyse du domaine de la *Policy*.

■ Ou s'intéresse-t-on à la question de savoir comment les bailleurs de fonds (privés) et les parlementaires coopèrent en matière d'affaires de réglementation controversées? – On aborde alors le domaine des *Politics*.

Dans les films de fiction, c'est avant tout l'observation des plus sombres intrigues autour du pouvoir dans le labyrinthe des intrications politico-personnelles qui se révèle fructueuse, étant naturellement entendu que les agissements de ce genre ne se déroulent qu'en anglais, en français ou en italien. Je ne me souviens en tout cas pas d'aucun article en dialecte à propos de la «politique achetée».

Il est certain qu'en Suisse également, les rumeurs à propos de l'une ou l'autre décision ou volte-face peut-être dues – en langage noble – à des «constellations mercuriques» existent aussi. Il n'en reste pas moins que sans preuves factuelles, de telles affirmations sont suicidaires.

Passons donc au niveau de la *Polity* et de la législation. Selon une communication du Conseil fédéral de novembre passé, en Suisse, aucune législation concernant la transparence du financement des partis ne serait nécessaire en urgence. Une telle disposition ne serait pas compatible avec les «particularités du système suisse. En fait, dans notre pays, «la population considère la vie politique et le financement des partis», dans une très large mesure, comme «une question d'engagements privés et non comme des affaires d'État».



Georg Kohler est professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich. Il observera et analysera la campagne électorale 2015 pour les Suisses de l'étranger tout au long de l'année.

Le communiqué répondait à une réprimande du groupe du Conseil de l'Europe *Greco (Groupe d'Etats contre la Corruption)* quant au laxisme du système suisse face aux rapports entre l'argent et le pouvoir politique.

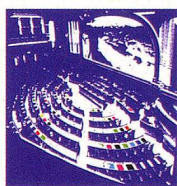
Il n'y a toutefois rien de désobligeant à se sentir peu convaincu par la réplique du Conseil fédéral. Car premièrement, même dans notre cas, il paraît évident que les moyens financiers supérieurs font une différence: plus les liens avec les milieux des partis traditionnels sont faibles et plus les avis des personnes réagissant aux situations bien orchestrées abondent, plus une économie d'attention appliquée dans tout le pays revêt d'importance. Ce qui est coûteux et nécessite des moyens. L'argent; ce qu'ici en Suisse – comme partout –, certains possèdent en bien plus grande quantité que d'autres.

Deuxièmement, dans notre pays également, la lutte visant à obtenir les faveurs d'opinion du public mobilisable politiquement est devenue constante. Or, qui veut la mener avec succès a besoin d'un appareil de campagne bien huilé, permanent et géré professionnellement. La question du Conseil de l'Europe à propos de la garantie de la transparence ne semble dès lors pas si déplacée.

La gestion d'opinion a pour objectif l'adhésion et la disposition à obtempérer. En la matière, une *Policy* qui ne mise pas davantage sur les sentiments que sur la rationalité ne générera aucune valeur ajoutée dans la publicité médiatique «boulevardisée» d'aujourd'hui. La disposition d'esprit revêt plus d'importance que l'argumentation et la réflexion. Qui ne peut traduire ses arguments dans une histoire aussi simple que chargée d'émotion ne sera jamais, dans la société actuelle, suffisamment en vue pour escompter une quelconque victoire.

Ce serait moins grave si la forme du discours la plus puissante n'était pas le dispositif de la distinction entre ami et ennemi. Comprendre la politique sous cet angle exige toutefois de la réduire à un schéma d'oppositions inconciliables et de la transformer en un état allant à l'encontre des vertus suisses que sont la recherche de compromis et la volonté d'intégration.

Il reste à espérer que le lien entre l'argent «policy-compatible» et la nouvelle démocratie fédérale des médias – que le Conseil fédéral considère comme un problème secondaire – ne viendra pas précisément détruire ce dont nous sommes fiers: «les particularités du système suisse».



ÉLECTIONS
2015